

Arrondissement de  
MONTLUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE  
de DOMÉ RAT

L'an deux mille quatorze, le dix huit septembre,  
le Conseil Municipal de la Commune de DOMÉ RAT, assemblé au lieu  
habituel de ses séances, au nombre de vingt-cinq, en session ordinaire  
sous la présidence de Monsieur MALBET, Maire, en suite de la  
convocation faite par M. le Maire de ladite commune, le 11 septembre  
2014.

Nbre de conseillers  
municipaux en exercice : 29

Présents à la séance : 25  
Votants : 29

Date de l'affichage de la  
convocation :

11 septembre 2014

Date de l'affichage à la  
porte de la Mairie du  
compte rendu de la  
séance :

29 septembre 2014

**OBJET : Renouvellement  
CUI.**

140918-09

Présents : Mrs MALBET..BOIN..Mme JOUANNIN..Mr BOY..Mme  
LESCURAT..Mr DE SOUSA..Mme CHAPON..Mrs BUVAT..HENRY..  
M LIMOGES..LE GOUX..P LIMOGES..PEYRONNET..Mmes  
LEPINEUX..FAUCHARD..CAQUIN..Mr CORREIA..Mme GOZARD..  
Mr DUFLOUX..Mmes LEBOURG..BONNICI..GESSET..Mrs ANDRES..  
LEFEBRE..Mme AURAT.

Secrétaire de séance : Mme LEBOURG.

Ayant donné mandat de procuration : Mme BOURDIER à Mr MALBET,  
Mme DUPUY à Mr HENRY, Mme NEBOUT à Mr BOIN, Mme JUILLARD  
à Mme GESSET.



Le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a signé un CUI  
avec le pôle emploi pour le recrutement d'un agent assurant la  
maintenance des bâtiments et des locaux communaux. Ce contrat avait  
été conclu sur la base de 20 heures de travail hebdomadaire, l'Etat  
finançant le contrat à hauteur de 60 %.

Ce contrat peut être renouvelé pour une période d'un an, à savoir du  
01/09/2014 au 31/08/2015.

Le Maire sollicite l'autorisation du conseil municipal pour renouveler ledit  
contrat, conformément aux éléments ci-dessus exposés.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

**AUTORISE** le Maire à signer le contrat à intervenir conformément aux  
éléments ci-dessus exposés.



Pour extrait conforme au registre,  
Légalement signée par le Maire,  
Marc MALBET.

